

Le Petit Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°40
DÉCEMBRE 2023

*Bonnes fêtes
de fin d'année !*



Marché potier
«Prix public 2023»



Auvillar



**Olivier Renaud, Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal**

vous convient à la traditionnelle

CÉRÉMONIE DES VŒUX

**Samedi 06 janvier 2024 à 11 heures
à la salle des fêtes d'Auvillar.**

Nous vous attendons nombreux





J'espère que chacun d'entre vous a passé un bel été malgré les événements climatiques du 20 juin 2023, pour lesquels la commune d'Auvillar vient d'être reconnue en état de catastrophe naturelle, ouvrant des droits renforcés auprès des compagnies d'assurances pour nos administrés.

Nous pensons particulièrement à nos agriculteurs, très éprouvés par cette tempête.

Notre chère planète est entrée dans une zone de turbulence, de nombreuses habitudes et fonctionnements **vont devoir évoluer et entraîner des changements importants dans notre quotidien à tous. Soyons sereins et confiants, notre commune et notre territoire ont beaucoup d'atouts pour accompagner au mieux cette période de transition.**

Nous bénéficions actuellement d'une offre tant médicale que commerciale très enviable. (Sur les 35000 communes de France, 73% d'entre elles n'ont plus aucun commerce). Ce tissu économique est précieux, sachons le préserver en le faisant tous vivre.

J'ai le grand plaisir de vous annoncer qu'un nouveau boulanger vient s'installer en lieu et place de l'ancienne boulangerie. Je souhaite en votre nom et celui des élus, la bienvenue à **Quentin AURIOL** et sa famille. Je sais pouvoir compter sur vous pour leur réserver le meilleur accueil possible.

Réjouissons-nous également de **la réouverture cet été du Bistrot du coin** (Ex Café du tourisme). **M^{me} Channarine TOUCH** et ses enfants vous font découvrir une cuisine asiatique pleine de saveurs. Un grand merci à Serge Raboin pour son implication dans cette aventure.

Lucie SARRAUT et Fabien DUSSAC sont venus cet été compléter l'offre en ouvrant Place de l'Horloge « **Ô Pêché Mignon** ». Ils nous ont régallés avec leurs salades, glaces, gaufres... Nous leur donnons rendez-vous dès le retour du printemps 2024.

Enfin, nous avons à Auvillar la seule librairie/ salon de thé de la CC2R. Soyons fiers de ce commerce qui a su trouver son rythme de croisière, grâce au professionnalisme et la gentillesse de **Christelle BONAVENTURE, sa gérante.**

Je profite de cet édito pour remercier **Delphine ACQUIER**, notre nouvelle bibliothécaire. Delphine a su dynamiser ce lieu en bénéficiant de la mise en place du réseau lecture publique des Deux Rives. Je vous encourage à aller lui rendre visite.

La commune a décidé d'acquérir l'immeuble « Boucherie Rusyn ». Elle a pour projet d'y réaliser des logements et de conserver un local commercial au rez-de-chaussée.

Beaucoup l'attendent, cette fois c'est effectif, la dénomination des voies et la numérotation des habitations à l'extérieur du village se mettent en place actuellement.

Côté finances, vos élus ont décidé encore cette année, de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes locales. Vous découvrirez notre budget annuel et sa répartition tant en recettes qu'en dépenses.

Côté travaux, la requalification du « Jardin Michaud » en bas de la place de la halle, se termine. Vous découvrirez un nouvel espace de repos, pique-nique et de convivialité au cœur du village. Gageons que les marcheurs, touristes et vous-même apprécieront ce lieu rénové.

La confortation des maçonneries et l'assainissement de l'Eglise Saint Pierre viennent de s'achever. Il restera une dernière tranche, la réhabilitation de la crypte et de la sacristie. Ces travaux solderont ce vaste chantier démarré il y a plus de 10 ans.

La chapelle Sainte Catherine du port d'Auvillar, vient de bénéficier d'une étude sanitaire complète. Des travaux d'assainissement seront à mener dans un premier temps.

Le Conseil Départemental vient de nous confirmer qu'une première tranche de travaux au niveau du Pont de Poutoy est prévue en janvier 2024. Elle comporte la rénovation des parapets, la mise en place d'une étanchéité et le renouvellement de

la couche de roulement.

Nous poursuivons notre engagement à tendre vers davantage de sobriété énergétique : Extinction de l'éclairage public dans les zones les plus énergivores, isolation des bâtiments communaux.

D'importants chantiers vont débiter sous maîtrise d'ouvrage de la CC2R. Les travaux du futur Musée de la faïence et de la batellerie, l'aménagement d'un espace de coworking (tiers lieu), la création de deux courts de squash supplémentaires et d'un paddle. Des équipements majeurs pour notre territoire, qui sauront dynamiser et amener de l'activité dans notre village.

Le 9 novembre, j'ai eu le plaisir d'accueillir à la mairie, **Messieurs Dominique CORNUT**, Délégué du Directeur Général des Finances Publiques et **Jean-Michel POUX**, Directeur Départemental des Finances Publiques de Tarn-et-Garonne.

Ils ont pu constater que la mise en place d'une permanence des impôts à Auvillar, au plus près de la population, est un véritable succès en termes de satisfaction des usagers et de fréquentation.

Je veux croire que notre village offre une qualité de vie paisible, beaucoup de nos aînés parviennent à rester à domicile. Je renouvelle en votre nom, nos meilleurs vœux de longévité à nos deux centenaires de 2023, **Mesdames Andrée VERGNES et Simone POULAIN**.

Auvillar compte une autre richesse, son tissu associatif. Sachons encourager, épauler et simplement remercier tous ces précieux membres bénévoles, en participant régulièrement aux nombreuses animations proposées. Vos élus les soutiennent car c'est pour Auvillar un ciment primordial du vivre ensemble. **MERCI ET BRAVO à vous tous** pour la création d'un club de pétanque et pour toutes ces magnifiques fêtes : Saint-Noé, foire bio, semaine musicale, fête du Port, festival de cinéma des Tontons, marché des couturières, 30 ans du marché potiers, Tournoi national féminin de squash « Les chocolatines », foire au miel, Halloween, marché de Noël, concerts etc ...

Une de nos associations est en deuil. Je renouvelle au nom de la commune, nos très amicales et sincères pensées à la famille d'**Hervé DUCASSE**, président de la chasse Auvillaraise, décédé accidentellement le 27 octobre.

Une figure Auvillaraise, **René BARRIÉ**, s'en est allé le 22 septembre 2023. René n'a jamais quitté le village qui l'a vu naître en 1935. Ancien conseiller municipal, il a tenu de très nombreuses années avec son épouse Yolande le « bar du tourisme », actuel « bistrot du coin », un sacré lieu de vie !
Nombreux sont les Auvillaraïses dont il a régalié les papilles avec ses choux à la crème et ses croquants, spécialités de la célèbre pâtisserie de ses parents, rue de la Sauvetat.

Les fêtes de fin d'année approchent, sachons partager ces moments de repos privilégiés en famille et entres amis. Noël est le temps des cadeaux mais aussi de la solidarité. Je me permets de vous associer à ma pensée pour les Auvillaraïses et Auvillaraïses qui profiteront un peu moins de ces fêtes du fait de la maladie ou de la solitude.

Au nom de l'ensemble des élus, je vous souhaite à toutes et à tous un très joyeux Noël et nous vous donnons rendez-vous **le samedi 6 janvier 2024 à 11h à la salle des fêtes**, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Très amicalement,

Olivier RENAUD

Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33
Mail : mairie-auvillar@info82.com
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi - mardi : 8h-12h
Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30
Jeudi-vendredi : 8h-12h
Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93
École élémentaire : 05 63 39 60 55
Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :
Bastide Communication

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations.

Délibérations

du Conseil Municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

Monsieur Alain ARNOSTI a donné procuration à M. Thierry DUSSAC

Madame Sarah SOURBIER a donné procuration à M. Mathieu FRAYSSINHES

TRAVAUX LOCAL FOOT - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

En 2022 il a été décidé d'engager les travaux de rénovation d'un local attenant aux anciens vestiaires du foot.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant prévisionnel des travaux réalisés en régie par le personnel communal, soit 12 358,39 € HT.

Pour ce projet, la Commune est soutenue par la CC2R et le Conseil Départemental, soit un total d'aides publiques de 65%.

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – REMPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA MAIRIE - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Afin de répondre aux besoins de confort du personnel et des publics accueillis et de s'inscrire dans une recherche d'économie d'énergie l'assemblée décide de poursuivre sa politique en matière de rénovation énergétique, en engageant les travaux de changement des menuiseries du bâtiment qui abrite la mairie. Le montant des travaux est estimé à 103 617 € HT.

Le conseil municipal, charge monsieur le Maire de solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes des Deux Rives.

TRAVAUX D'UN BOULODROME - PLAN DE FINANCEMENT - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Le club de pétanque « Union Sportive Auvillar Pétanque », nouvellement créé, souhaiterait aménager un boulo-drome à l'entrée du village, à côté du squash. Les travaux seraient assurés gracieusement par les bénévoles du club. La commune aurait à sa charge les fournitures, estimées à 15 000 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté.

Afin de financer ce projet, la commune bénéficiera d'une subvention de la CC2R (35%) et du Conseil Départemental (30%), soit un reste à charge de 35%.

France 2024 - DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT :

M^{me} Sarah SOURBIER est désignée comme référente « France 2024 ».

SUBVENTION ALLOUÉE POUR LA RÉFECTION DES FAÇADES - HABITATION 16 ROUTE DE VALENCE :

Dans le cadre des aides communales allouées aux particuliers pour la réfection des façades, une subvention de 663 € est accordée au propriétaire de la maison sise 16 Rte de Valence.

TRAVAUX DE MODERNISATION ET DE SÉCURISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE GAZ :

Réseau Gazier TERECA, opérateur de transport et stockage de gaz, envisage de renouveler la canalisation DN200 entre Saint-Romain-le-Noble et Caumont.

A l'heure actuelle la canalisation traverse AUVILLAR. Dans le cadre du renouvellement il est prévu de la déplacer au sud de la commune.

Voici les principaux points à retenir :

- Fin de l'étude en 2023
- Travaux réalisés en 2026
- Abandon de la canalisation existante en 2027

QUESTIONS DIVERSES :

Société Archéologique - remise du prix annuel 2023 :

Le prix 2023 de la Société archéologique, décerné à la commune pour les travaux de restauration de l'église Saint-Pierre, sera remis au Conseil Départemental le 8 février 2023 en présence de Monsieur le Maire d'Auvillar, de l'Abbé Jordi PASSERAT, Président de la Société historique et archéologique de Tarn-et-Garonne, de Monsieur Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP, de M^{me} Anne-Marie BRUNE, représentante de l'Association des Amis du Vieil Auvillar et de Monsieur Vincent MADAULE.

Programme des travaux Voirie 2023 :

Sur proposition de la commission « travaux », Monsieur le Maire a demandé à la CC2R de programmer les travaux suivants en 2023 :

- Voie communale n°2 (depuis le pont de Poutoy jusqu'au lieu-dit La Randelle)
- Voie communale n°3 dite de Labraque (depuis son intersection avec la RD 11 jusqu'au lieu-dit Castellane)

Exercice nucléaire des 7 et 8 juin 2023 :

Le prochain exercice nucléaire autour du centre nucléaire de production nucléaire de GOLFECH aura lieu les 7 et 8 juin 2023.

Banc de l'amitié :

La commission scolarité souhaite installer dans la cour de l'école primaire un banc appelé « banc de l'amitié ». Ce dispositif propose aux élèves timides ou esseulés pendant la pause de ne pas rester trop longtemps seuls. Le conseil municipal est favorable au projet qui sera présenté au prochain conseil d'écoles.

Echange intergénérationnel - repas cantine :

Mme DURRENS, Présidente du club de l'âge d'or, propose, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes, que des aînés viennent de temps en temps à la cantine de l'école pour partager un repas avec les enfants. L'assemblée souscrit totalement à ce projet d'échanges intergénérationnels.

Plancher pour les fêtes :

Un nouveau plancher de bal sera commandé. La dépense, estimée à 11 500 € HT, sera inscrite au budget primitif 2023.

Ecole de Bardigues - Courrier aux parents :

En accord avec l'Inspecteur d'Académie et Monsieur le Maire de BARDIGUES, un courrier a été adressé aux parents domiciliés à Bardigues, dont un enfant est scolarisé actuellement à l'école maternelle et serait en âge à la rentrée de pouvoir poursuivre sa scolarité dans sa commune de résidence.

Cette commune dispose en effet d'une école en capacité d'accueillir les enfants à partir de la grande section de maternelle jusqu'au cours moyen.

Compteur EDF :

Monsieur Gilles COMPAGNAT a travaillé à la mise à jour, l'analyse et la localisation de tous les compteurs électriques de la commune.

Un travail fastidieux qui devrait être source d'économie pour la commune dans les mois à venir.

SÉANCE DU 27 MARS 2023

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

Madame Isabelle LATRILLE a donné procuration à Monsieur Jean-Michel MONESTES.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2022 qui reprend l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année.

Ses résultats sont conformes à ceux du compte de gestion du receveur. Il fait ressortir un résultat net de 99 697.08 €.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES :

Le conseil municipal, à la majorité, approuve le transfert des compétences « Approvisionnement en eau » et « Ecole de danse » à la CC2R ainsi que la modification des statuts qui en découle.

INSTAURATION D'UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR TRAVAIL DU DIMANCHE ET DES JOURS FÉRIÉS :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'à compter du 1^{er} avril 2023 les agents titulaires, stagiaires, contractuels qui

effectuent l'entretien du gîte le dimanche ou les jours fériés entre 6h et 21h, dans le cadre de la durée hebdomadaire réglementaire du travail, percevront l'indemnité horaire d'un montant de 0,74 €.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (SANTÉ ET/OU PRÉVOYANCE) - CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF MUTUALISÉ - CDG 82 :

Les employeurs territoriaux auront obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, à compter du 1er janvier 2025 pour le risque « prévoyance » et du 1er janvier 2026 pour le risque « santé ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne mandat préalable au CDG 82 pour lancer un appel public à la concurrence, afin d'être en mesure de proposer courant 2023 une convention de participation aux collectivités, sur les risques Santé et Prévoyance.

QUESTIONS DIVERSES :

Fête du miel :

Pour la première fois, une fête du miel, organisée par L'Asceau et la Halle aux grains, aura lieu les 21 et 22 octobre.

Gestion des repas cantine :

Les membres de la commission « scolarité » se sont rapprochés de la société 3D OUEST pour la mise en place d'un logiciel qui permettrait aux parents de pouvoir réserver et régler en ligne les repas cantine et la garderie.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2023

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

M. Daniel NOYRIGAT a donné procuration à M. Olivier RENAUD

M^{me} Sarah SOURBIER-DELBREL a donné procuration à M. Mathieu FRAYSSINHES

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023 :

Sur proposition de la commission « finances », l'assemblée décide de ne pas augmenter les impôts locaux.

Foncier bâti : : 32,77 %

Foncier non bâti : 24,92%

Taxe d'habitation : 4,07 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 8,54 %

Les bases vont augmenter, mais il s'agit d'une décision de l'Etat. Elles augmenteront pour toutes les communes de France.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Subventions 2023 allouées aux associations :

Montant alloué 2023		HALLE AUX GRAINS	200 €
1167° MEDAILLES MILITAIRES AUVILLAR VALENCE	90 €	COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	2 000 €
A.C.C.A - STE DE CHASSE	1 700 €	COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE	2 500 €
AAPPMA - STE DE PÊCHE	100 €	PIEGEURS AGRÉÉS	50 €
AMICALE DU PERSONNEL DE LA CC2R	3 150 €	PREVENTION ROUTIERE	50 €
AMIS DU VIEIL AUVILLAR	3 500 €	RETRAITÉS AGRICOLES	50 €
AMIS DE GREZAS	100 €	SAINT NOÉ	5 500 €
ATELIER	450 €	SECOURS POPULAIRE	450 €
ARKAD	500 €	S.F.A. CONTACTS FRANCO-ALLEMAND	2 300 €
ART'US	1 000 €	SOINS PALIATIFS	100 €
ARPA 47 - PROTECTION DES ANIMAUX	600 €	SQUASH	1 000 €
ASCEAU	2 000 €	UNION SPORTIVE AUVILLAR PÉTANQUE	2 500 €
AUVILLAR EN FÊTE	4 500 €	AUVILLAR IAIDO RYU	250 €
AUVILLAR EN MUSIQUE	2 500 €	LES TONTONS FONT LEUR CINEMA	3 000 €
CROIX ROUGE	800 €	CITÉ EN SCENES	0 €
DONNEURS DE SANG	100 €	CLUB DES AÎNES	0 €
FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT	150 €	PARENTS D'ELEVES APE	0 €
GAROUST	2 000 €	YOGA-GYMNASTIQUE	0 €
FNACA	100 €	S/TOTAL	45 290€
FOOTBALL CLUB DES DEUX RIVES 82	2 000 €		

COMMUNE D'AUVILLAR - BUDGET PRIMITIF 2023 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2023 qui s'élève en dépenses et en recettes, compte-tenu des résultats reportés à :

- Section de fonctionnement 1 151 697.08 €
- Section d'investissement 1 173 195.66 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

L'éclairage public ne constituant pas une nécessité absolue à certaines heures, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 6h l'hiver et entre 24h et 6h l'été (15 avril au 15 octobre), dans les secteurs encore équipés par des luminaires les plus puissants, à savoir :

- Route de Bardigues
- Promenade des Moines
- Porte de Lectoure
- Boulevard de Pintois
- Rue Saint-Jacques
- Rue Marchet
- Route de Valence
- Route de Castelsarrasin

LIBRAIRIE :

A l'occasion de la visite le 30 juillet 2023 de l'écrivain Gilles LEGARDINIER, parrain de la librairie « Au chemin des livres », une fête sera organisée par M^{me} Christelle BONAVENTURE.

Vu la notoriété de l'auteur il est fort probable que cette manifestation attire un public nombreux.

ECOLE - PPMS :

Rappel : Le PPMS permet aux écoles de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences.

Le PPMS doit s'accompagner d'actions d'information et de formation préventive des élèves et être régulièrement actualisé. Son efficacité est vérifiée par des exercices réguliers de simulation.

Monsieur Gilles COMPAGNAT qui y participe en qualité de président de la commission « protection des populations » précise que le dernier exercice s'est déroulé la semaine passée dans de très bonnes conditions. Côté élémentaire, les élèves se sont montrés intéressés.

FRESQUE ECOLE :

Une photo de l'ancienne fresque, le plan côté de la façade et un descriptif du support seront communiqués à M^{me} Cheryl FORTER, Directrice du VCCA, afin de lui permettre de solliciter des artistes parmi ses connaissances, susceptibles d'effectuer une nouvelle fresque.

SÉANCE DU 12 JUIN 2023

Absent : néant

ÉCLAIRAGE PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Afin de poursuivre le programme de travaux en matière d'éclairage public et de réaliser des économies d'énergie, les crédits nécessaires ont été budgétisés en 2023. Pour une optimisation maximale des aides, les travaux se dérouleront en deux temps. (2023 et 2024)

Le montant prévisionnel des travaux programmés en 2023 s'élève à 59 838 € HT. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80% par le Syndicat Départemental d'Electricité et la CC2R.

Ces travaux concernent : 4 horloges astronomiques, l'éclairage solaire Impasse des Eucalyptus et le changement de 36 points lumineux.

CONVENTION TRIPARTITE COMMUNE/COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES/EPF OCCITANIE :

La commune d'Auvillar a identifié au sein de son cœur de bourg plusieurs immeubles stratégiques.

Elle souhaiterait envisager sur ce foncier la création éventuelle de logements locatifs sociaux, mais également ouvrir des espaces disposant d'une certaine qualité paysagère afin de les valoriser.

Dans ce contexte et afin d'être accompagné dans le cadre de la maîtrise foncière de ces immeubles, la commune d'Auvillar souhaite solliciter l'accompagnement de l'EPF d'Occitanie qui a pour rôle de procéder aux acquisitions de biens immobiliers

dans le but d'accompagner la réalisation du projet d'aménagement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention pré-opérationnelle entre l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la Commune et la Communauté de Communes des Deux Rives

ADRESSAGE POSTAL :

Le plan d'adressage a pour objectif est la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et une numérotation des bâtis qui y sont situés. Il a été fait un diagnostic complet de la situation.

Ce travail a permis de réaliser un inventaire des différentes voies présentes sur le territoire communal et d'identifier celles qui sont à créer, à nommer ou à renommer.

Les panneaux et les numéros seront commandés auprès de la Sté SIGNATURE.

Nouvelle désignation	Ancienne appellation	Localisation
Route des crêtes	VC 5	Depuis la limite avec la commune de Bardigues jusqu'à la RD n°88
Impasse de Manas	VC 14	VC 14
Route du Gers	RD953	Depuis la limite avec la Commune de SAINT LOUP jusqu'à la limite avec la commune de SAINT ANTOINE
Route de la Vallée de l'Arratz	RD 88	Depuis la limite avec la Commune de SAINT ANTOINE jusqu'au carrefour de la RD 953, limite de SAINT LOUP
Route de Gâches	RD 88	Du carrefour avec la RD11 au carrefour avec la VC10
Impasse de Thouzan	VC 15 dite de Thouzan	VC 15
Impasse de Colombé haut		Ancienne liaison de la RD88
Impasse de Colombé bas	VC 38 dite de Colombé	VC 38
Impasse de Gâches	VC 20	VC 20
Route de Labraque	VC 3 dite de labraque	VC 3
Impasse de Montaigut	VC 28 dite de Castelane Ouest	VC 28
Route de Saint Loup	RD 12	Du carrefour avec la RD 11 à la limite avec la commune de SAINT LOUP
Impasse de Bérault	VC 36	
Impasse du Ramier	VC 19 dite du ramier	VC 19
Route de Rey	VC 10 dite du rey	VC 10
Route de Montalivet	CR 8 dit de La Latête	De la VC 10 à la VC2
Route du Camuzon	VC 2 dite de Lavit	VC 2
Impasse du Cesté	VC 17 dite du cesté	VC 17
Impasse de la Randelle	Parcelle ZE N°49	ZE 49
Route de deux ponts		De la VC 2 (route de Farat) à RD11 (Route de Bardigues)
Impasse des Hautes Peyrères	ZL 31	ZL 31
Côte de Ducom	RD 88	Depuis l'intersection avec la VC20 jusqu'au carrefour avec la RD 953

QUESTIONS DIVERSES :

17^e régiment de Castelsarrasin :

Dans le cadre du jumelage avec la commune, 50 militaires du 17^e régiment de Castelsarrasin seront à AUVILLAR du 20 au 22 juin. Leur campement sera installé quartier du Port.

Il est prévu un exercice en interne au port et éventuellement une présentation du métier de militaire à l'école.

PLUi-H :

L'avis d'enquête publique a été affiché en mairie le 8 juin pour une période de 3 mois.

La communication auprès de la population a été effectuée sur le site internet, panneau pocket, canard auvillalais et le groupe de diffusion de la mairie.

Boulangerie :

La Commune a largement diffusé l'annonce concernant la recherche d'un boulanger-pâtissier, par l'intermédiaire du syndicat de la boulangerie, de la chambre professionnelle de la boulangerie, de la chambre des métiers, du centre de formation des apprentis et plus récemment sur SOS Village.

Squash :

Alex ABEILLÉ a été sélectionné pour faire partie du staff d'un collectif Jeunes pour un stage de préparation au «Dutch Open» se déroulant à Amsterdam du 3 au 5 juillet. Sa mission sera d'encadrer et de coacher les jeunes internationaux. Une belle consécration pour lui, qui rejaillit sans nul doute sur l'association dont il est une pièce maîtresse depuis longtemps.

La Communauté de Communes des Deux Rives prévoit la construction de deux courts de squash supplémentaires et de deux courts de padel.

SÉANCE DU 28 AOÛT 2023

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

M. Gilles COMPAGNAT a donné procuration à M. Joël CHEVALIER

M. Mathieu FRAYSSINHES a donné procuration à Mme Nathalie SALAÛN

M. Jean-Claude RAFIN a donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES

ASSOCIATION « UNION SPORTIVE AUVILLAR PÉTANQUE » - SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde à l'association « Union Sportive Auvillar Pétanque » une subvention exceptionnelle de 3 200 € afin de faire face à des dépenses supplémentaires exceptionnelles, liées aux travaux du boulo-drome.

ÉGLISE SAINT PIERRE - TRANCHE 4 - CONFORTATON ET ASSAINISSEMENT DES MAÇONNERIES :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement établi sur le coût réel des travaux : 118 428 € HT.

La Commune financera ce projet à hauteur de 20%, l'Etat 40%, le Département 16%, la Région 20% et la CC2R 4%.

DÉSFFECTATION - DÉCLASSEMENT IMPASSE QUARTIER DU PORT - ENQUÊTE PUBLIQUE :

Mme Marie BENAC et M. Yannick SAINCTAVIT demeurant Quartier du Port à AUVILLAR ont saisi la commune en vue d'acquiescer une partie de l'impasse qui accède à leur propriété depuis l'esplanade du Port, d'une superficie de 26 m², pour leur permettre de déplacer le portail d'entrée en alignement de leur propriété.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lancer une procédure d'enquête publique préalable au déclassement du domaine public de ladite impasse, démarche obligatoire avant de pouvoir procéder à la vente.

TEMPS PÉRISCOLAIRES - GARDERIE ET CANTINE - TARIFS ET RÈGLEMENT :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place du paiement et de la réservation en ligne via le portail famille et le règlement intérieur qui fixe les nouveaux tarifs de la cantine et de la garderie à compter du 4 décembre 2023.

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - CONVENTIONS AVEC LES INTERVENANTS :

Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions avec les intervenants suivants :

o Echecs - Monsieur Alexandre MARCINIAK

o Sport rugby - Avenir Valencien

o Poterie - Monsieur Daniel AZUELOS

o Sport (Golf/Squash) - Intervenants de la Communauté de Communes des Deux Rives Sophrologie/relaxation ludique - Madame Stéphanie COURCHINOUX

o Squash - Monsieur Alexandre ABEILLÉ

o Dessin et écosystème - Monsieur Bruno RIBOULOT

o Foot - Football Club des Deux Rives 82

o Atelier d'écriture - Mme Géraldine TIXIER LACAZE

o Langue des signes - Sandrine GAYRAL

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES :

Monsieur Thierry DUSSAC est désigné en qualité de membre de la commission de contrôle des listes électorales.

OCCUPATION DE LA SALLE DES FÊTES - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LES MALS BARRÉS » :

Le conseil Municipal, accepte de mettre gracieusement une salle communale à la disposition de l'association « Les Mals Barrés », composée de chanteurs et musiciens amateurs du secteur.

QUESTIONS DIVERSES :**Taxe de séjour :**

A compter du 1^{er} janvier 2024 la Communauté de Communes des Deux rives a décidé d'instituer la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Deux Rives.

Ligne à Grande Vitesse :

La Mairie a été destinataire d'un dossier de la part de la Préfecture de Région concernant le projet LGV.

Ce dossier servira de référence à la mise au point détaillé des lignes nouvelles, sur la base des mesures proposées dans la phase d'enquête publique de 2014 et confirmées par la déclaration d'utilité publique du 2 juin 2016.

Ce document sera prochainement disponible en ligne sur les sites internet de la Préfecture et sur le site www.gps.fr de SNCF réseau.

Le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest va donc rentrer en phase opérationnelle.

Les travaux devraient débuter en 2024 par les aménagements au sud de Bordeaux et au nord de Toulouse. Ils concernent des sections de voies sur lesquelles circulent actuellement des trains qui devront continuer à rouler pendant la phase travaux.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2023

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

M. Mathieu FRAYSSINHES a donné procuration à Mme Sarah SOURBIER

Madame Nathalie SALAÛN a donné procuration à Mme Isabelle GELDHOF-JUPON

DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS :

Monsieur Claude BEAUFILS, fonctionnaire retraité, Administrateur Général, ancien Magistrat de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie, est désigné en qualité de référent déontologue titulaire des élus de la collectivité.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ :

La journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées pour le personnel communal, est fixée comme suit : Le travail de sept heures précédemment non travaillées à l'exclusion des jours de congés annuels.

MODIFICATION DU MONTANT DE LA NUITÉE DU GÎTE D'ÉTAPE A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2024 :

Le conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à compter du 1er avril 2024, le prix de la nuitée au gîte d'étape à 17,50 €.

QUESTIONS DIVERSES :**Piège à Frelons :**

Le piège à frelons est simple : un cône en plastique est à intégrer sur un bidon hermétique. Il est décidé d'acheter 500 cônes et d'en offrir un à chaque foyer auvillalais.

Le montant de la dépense devrait s'élever à 750 €.

Un atelier de démonstration et de distribution animé par des élus et les apiculteurs locaux sera organisé les 25 février et 3 mars 2024 sur le marché dominical.

Garderie :

La commission scolarité est chargée d'étudier la possibilité de mettre en place une garderie aux vacances de Toussaint, février et avril pour les jeunes enfants qui ne peuvent pas encore être accueillis au centre de Loisirs de Gâches.

Dans un premier temps, un sondage sera lancé auprès des parents pour connaître le besoin réel.

Boulangerie :

Suite à l'annonce diffusée sur internet dans la rubrique « SOS VILLAGES » Monsieur le Maire a reçu deux boulangers. Un d'entre eux se propose avec son épouse de rouvrir d'ici la fin de l'année la boulangerie-pâtisserie, rue de la sauvetat. L'assemblée se réjouit de cette bonne nouvelle.

Loi APER :

Monsieur le Maire assistera le 31 octobre à 18h à une réunion à CASTELSARRASIN sur la loi Accélération de la Production des Energies Renouvelables (APER).

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

Monsieur Jean-Michel MONESTES a donné procuration à M. Olivier RENAUD

Monsieur Philippe SAINT-MARTIN a donné procuration à M. Alain ARNOSTI.

TAXE D'AMÉNAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2023 - MODALITÉS DE REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE À LA CC2R :

La taxe d'aménagement est un impôt local, perçu par les communes et le département.

Conformément à la loi de finances pour 2022, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve à compter du 1^{er} janvier 2023 le principe de reversement de 5 % de la part communale de la taxe d'aménagement au profit de la Communauté de Communes des Deux Rives.

ISOLATION EXTÉRIEURE DES LOGEMENTS COMMUNAUX DE L'ÉCOLE PRIMAIRE :

La Communauté de Communes des Deux Rives a engagé des travaux d'isolation thermique par l'extérieur de l'école primaire. La Commune a souhaité en faire de même pour la partie lui incombant, à savoir les logements situés au-dessus de la cantine. Le coût de l'opération s'élève à 35 700 € HT. La commune bénéficiera d'une subvention du Conseil Départemental (18%) et de la CC2R (20%).

ANCIENS VESTIAIRES DU FOOT - RÉFECTION DES TOILETTES ET AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL DE STOCKAGE :

A la demande du club de foot, la commune va créer une extension de l'ancien vestiaire du foot.

Ces travaux seront réalisés en régie par le personnel des service techniques. Ils consistent à :

- Réfection de la toiture
- Mise en place d'un bardage bois,
- Réfection des toilettes
- Création d'un local de stockage pour le matériel de l'école de foot

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT « INCENDIE ET SECOURS » :

Monsieur Gilles COMPAGNAT, est désigné en qualité de correspondant incendie et secours. Il sera dorénavant l'interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

SUBVENTION ALLOUÉE AUX PARTICULIERS POUR LA RÉFECTION DE LA FAÇADE DE LEUR HABITATION :

Dans le cadre des aides communales allouées aux particuliers pour la réfection des façades, une subvention a été accordée à plusieurs propriétaires :

- Une aide de 800 € pour l'habitation sise 3 Rte de Valence
- Une aide de 663 € pour l'habitation sise 1 Rue Gérard
- Une aide de 800 € pour l'habitation sise 12 Rue Junca.

DON DE M^{me} ELIANE DELECOLLE :

M^{me} Eliane DELECOLLE a offert à la commune un magnifique patchwork représentant la Halle. Il viendra agrémenter la salle du conseil municipal.

FRESQUE ÉCOLE :

Lors des travaux d'isolation de l'école primaire, le mur qui supporte la fresque a été recouvert d'une couche d'isolant.

Le Conseil Municipal suggère qu'un artiste en résidence au VCCA se voit confier ce chantier.

Les enfants pourraient être associés à la réflexion et à la création.

Que change la loi 3DS pour les communes sur leurs adresses ?

L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse.

Le conseil municipal est clairement en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. C'est une obligation pour toutes les communes. Le décret d'application publié le 11 août en prévoit les modalités d'application.

Les communes devront transmettre leurs adresses au format Base Adresse Locale dans la Base Adresse Nationale, charge aux différents utilisateurs de se greffer sur la Base Adresse Nationale.

À terme, la Base Adresse Nationale constituera le point d'entrée et diffusera, sans les modifier, les adresses que les communes ont transmises.

La commune d'AUVILLAR a procédé en 2006 aux numérotages des habitations dans le village et ses abords immédiats, mais ne disposait d'aucune adresse en campagne, ce qui pénalisait les services, au premier rang les administrés et la commune elle-même.

Après le diagnostic de la situation établi la municipalité s'est lancée dans l'adressage.

La pose des panneaux et des numéros se fera de manière progressive par les employés communaux en début d'année.

Auparavant, un courrier indiquant la nouvelle adresse sera envoyé aux propriétaires concernés.

Ce travail fastidieux devrait faciliter les livraisons, la distribution du courrier, l'accès des pompiers...



Budget communal

2023

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE



TAXES LOCALES

Poursuite du 0% d'augmentation du taux d'imposition des 4 taxes locales. (Depuis 2005).

Néanmoins, les bases de calcul augmentent dans toutes les communes de France sur décision de l'État.

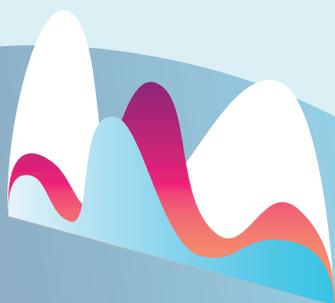
SUBVENTIONS A LA VIE ASSOCIATIVE

45 290 €.

32 associations vont en bénéficier.

INVESTISSEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

- Rénovation salle des fêtes
- Aménagement du jardin et de la maison des Couventines
- Rénovation bâtiments communaux
- Équipements sportifs
- Entretien église intérieur et extérieur
- Études chapelle du port
- Poursuite amélioration éclairage public

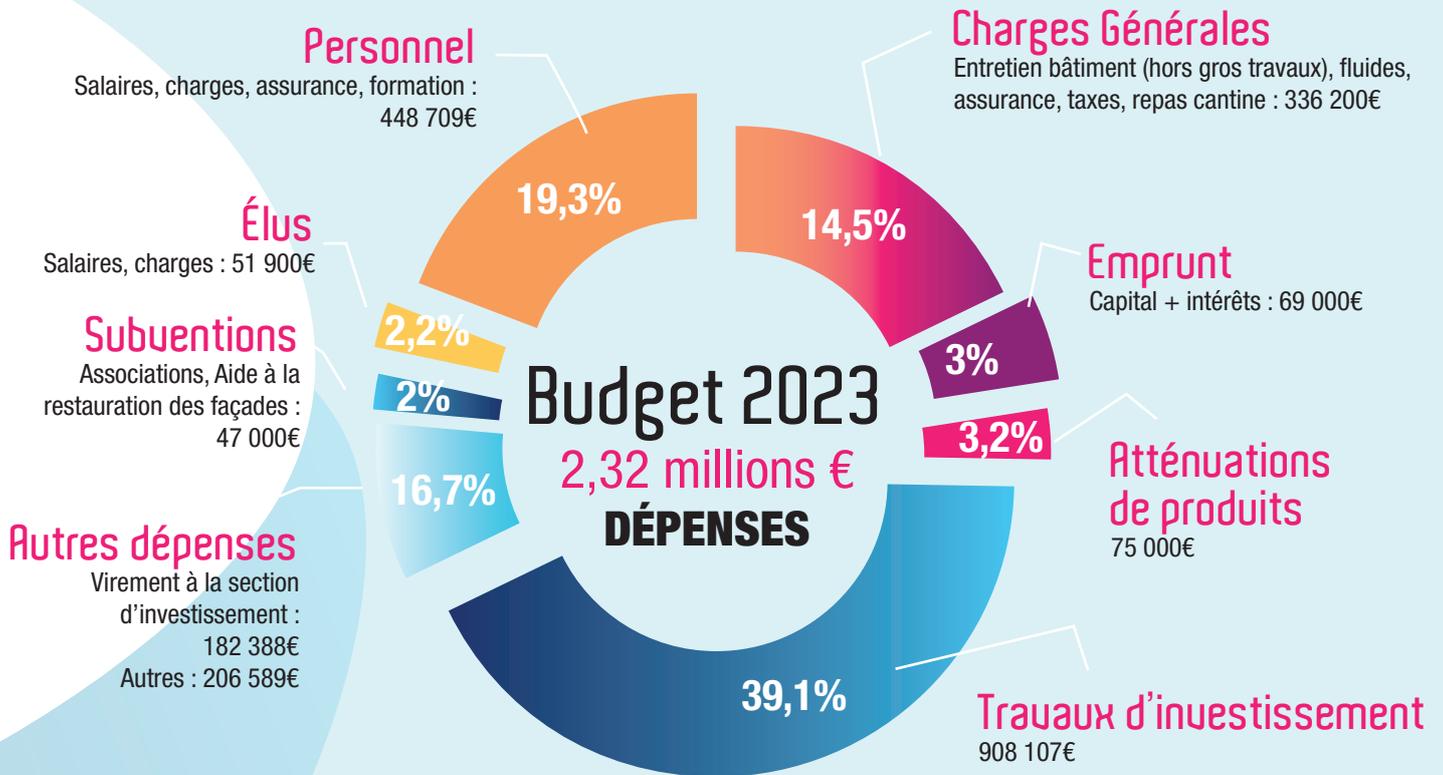


Dépenses

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS

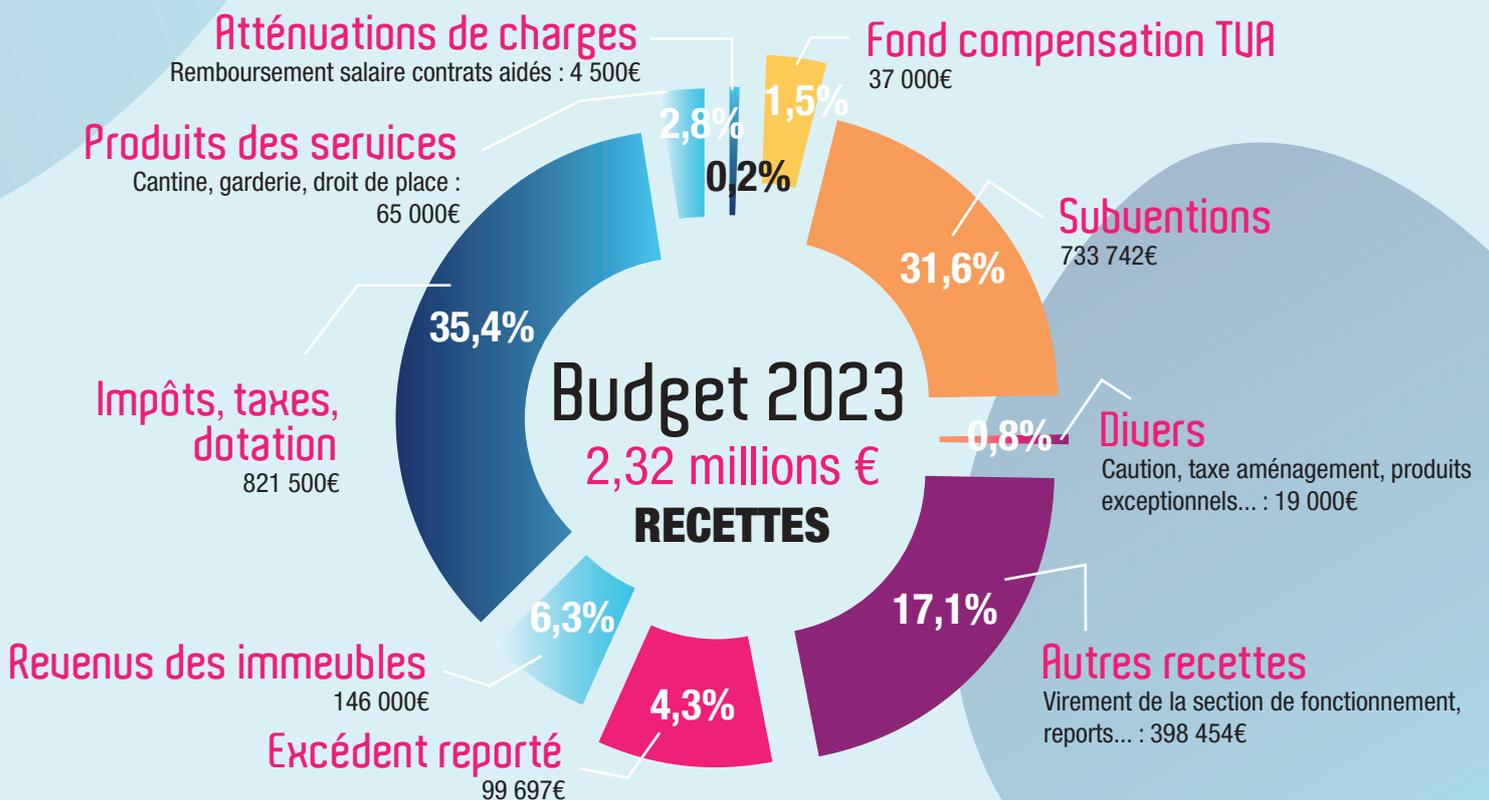
Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2,32 millions d'euros dont :

- 1,15 million d'euros en fonctionnement
- 1,17 million d'euros en investissement



Recettes

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS



Brèves

Mardi 20 juin... Une tempête qui a laissé des traces

Mardi 20 juin 2023 vers 19h, Auvillar et la région étaient frappées par un phénomène climatique particulièrement violent. Vents en tornade, pluies torrentielles... Résultat : de la casse dans de nombreux bâtiments agricoles, serres, arbres fruitiers, cultures, vignes et maisons d'habitation. Fort heureusement nous n'avons eu à déplorer aucune victime et c'est bien l'essentiel.

Nombreux sont les arbres qui ont été déracinés ce qui laisse une trace indélébile dans nos bois.

L'équipe municipale a très rapidement débarrassé les routes afin de rétablir la circulation. De nombreuses personnes se sont jointes aux élus et aux employés communaux sur le terrain, belle preuve de solidarité.

Dans notre malheur nous avons pu compter sur la présence des militaires du 31^{ème} Régiment du Génie de Castel qui étaient présents au port à Auvillar dans le cadre d'une manœuvre. Le lendemain matin ils étaient encore là pour parfaire le travail de déblaiement débuté la veille jusque tard dans la soirée. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

Pour rappel, notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel du 16 octobre 2023.

Pour de plus amples renseignements, contacter la mairie.



Infos Mairie

CAMPAGNE 2024 DE LUTTE CONTRE LES FRELONS

POURQUOI ?

L'insecte invasif, dont les larves sont nourries d'autres insectes fait de gros dégâts dans les ruchers mais est également un réel danger pour notre santé. À la sortie de l'hiver, lorsque le redoux se fait sentir, les reines frelons sortent de leur cachette pour constituer des nids primaires.

COMMENT ?

La mairie d'Auvillar va distribuer un « cône » à chaque foyer auvillalais, permettant la création d'un piège à frelon chez soi. Chaque administré sera invité à reproduire ses pièges chez soi afin de limiter la propagation des nids en 2024.

Des ateliers seront organisés lors du marché dominical pour ceux qui le souhaitent.



QUAND ?

Les dimanches 25 février et 03 mars 2024, deux ateliers « construction de son piège à frelon » seront organisés par la mairie en partenariat avec les apiculteurs auvillalais.



Protection contre les risques majeurs

Système d'alerte de la population en cas de risque majeur

Un service mis en œuvre par  CEDRALIS Mis en place par la Communauté de Communes des Deux Rives et à disposition des communes, ce service d'alerte par téléphone permet d'informer rapidement en cas de risque majeur tous les foyers, mais également les commerces, les entreprises, les associations, les hébergeurs, etc...

Si la situation l'impose, un message enregistré de la mairie pourra vous être adressé indiquant les mesures de protection ou d'évacuation à prendre, et les recommandations pour une bonne organisation des secours. Il peut également s'agir d'un texto adressé sur les numéros de portables enregistrés.

Si vous n'êtes pas encore inscrit et afin de renforcer la sécurité de tous, nous vous invitons à nous communiquer :

- Votre numéro de téléphone si vous êtes inscrit sur liste rouge ou si vous êtes nouvel arrivant sur la commune
- Votre numéro de portable

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Nous vous rappelons que la commune a mis à jour en 2022 le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document reprend l'ensemble des risques auxquels la commune peut être confrontée, ainsi que les conseils et les comportements à adopter. Chaque habitant doit en être destinataire. Si vous l'avez égaré, ou si vous venez d'arriver dans la commune, merci de venir en mairie. Le DICRIM est disponible sur www.auvillar.fr.

Pour en savoir plus : Mairie 05 63 39 57 33
www.auvillar.fr

Pont de Poutoy – Glissement de terrain

Les eaux amenées par l'orage du 21 juin ont mis en charge une tranchée de réseau de télécommunication. Cet afflux a provoqué un glissement de terrain de trois mètres de haut, aux abords immédiats du pont de Poutoy.

Le plan de glissement très raide et les impératifs d'ouverture imposent la création d'un mur de soutènement en béton armé. Cette solution demande cependant une recherche géologique et une étude de stabilité, au regard du trafic important sur la route départementale.

Une 1ère tranche de travaux a été votée par le Conseil Départemental, et sera réalisée en janvier 2024 pour une durée de 8 semaines. Elle comporte la rénovation des parapets, la mise en place d'une étanchéité et le renouvellement de la couche

de roulement.

La route départementale sera interdite à la circulation durant 3 semaines. Suivra après, la réparation des voûtes maçonnées.

Dès que nous serons en possession d'éléments plus précis, nous reviendrons vers vous.

Les kilowattheures les moins chers sont ceux que l'on ne consomme pas...

Partant de cet adage, la commune est engagée, depuis de nombreuses années, dans la maîtrise des dépenses d'énergie.

Les dépenses d'éclairage public représentent un poste budgétaire conséquent. C'est pourquoi dès 2016 nous avons lancé le remplacement des 72 luminaires équipés de « boules fluorescentes », très énergivores, par des lampadaires en technologie LED d'une puissance unitaire de 33Watts.

Une campagne de remplacement des 140 lanternes, équipant les rues de la commune est en cours. Ces luminaires en technologie LED, d'une puissance de 33Watts, sont équipés d'abaisseurs de tension qui réduisent la puissance, donc la consommation durant la nuit à 28Watts. Leur remplacement devrait être terminé début 2024.

Dans quelques semaines va débiter, impasse des Eucalyptus, l'installation de 7 luminaires de type solaire équipés de LED d'une puissance de 40Watts.

Pour aller encore plus loin, nous procédons à l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public dans certaines parties du village encore équipées des luminaires les plus puissants. Vous en avez été informés. Ces extinctions nocturnes visent à nous faire économiser quelques 32 000 kilowattheures sur l'énergie consommée par l'éclairage public sur une année pleine. L'économie nette, si les prix de l'électricité restent stables, devrait être de l'ordre de 7000€. Mais ce qui est sûr c'est que les kilowattheures non consommés ne grèveront pas les finances de la commune !

A noter que ces investissements sont subventionnés, ce qui abaisse significativement les factures finales.



Infos d'ici

Marché potier – Tombola 2023 Votez pour votre stand préféré

COMMUNE D'AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 200 €

Gagnant : Mme Eliette BEDEL d'AUVILLAR (82)

Stand N°29 HOJSAN Anne-Lise (11)

SARL LANIES

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : BROLANDAR Béatrice de AUVEILLAN (11)

Stand N°46 : PIOMBO Anne-Marie (11)

ELECTRICITE'SERVICE de GOUDOURVILLE

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : Annette BRICMONT de ROYAN (17)

Stand N° 57 THIRION François (34)

ÉPICERIE VIVAL D'AUVILLAR (82)

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : BARROPAL Sergio de CASTELSARRASIN (82)

Stand N°MORELLINI Alain (82)

Chambre d'Hôtes Little India à AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : Valérie IMBERT de LENDON EN QUERCY (46)

Stand N°35 Chantal LUMINEAU (82)

Jean TRAITÉUR D'AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : Francis BRUNE d'AUVILLAR

Stand N°47 Dorian POVEDA (34)

AGENCE D'ARCHITECTES Didier MEDALE – LABOUP à VALENCE D'AGEN

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : Christian GEFFROY à BLAGNAC (31)

Stand N°26 GONTARD Cathy (31)

Menuiserie Fabien ANDRIEU à AUVILLAR (82)

1 céramique de 100 €

Gagnante : Mathilde ABRIL de DONZAC

Stand n°3 BARRERE Emmanuel (31)

Entreprise VICENTINI Restauration

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : Giles BAYSSE d'AUVILLAR (82)

Stand N°GIRARD Agnès (17)

Miellerie NECTY D'AUVILLAR (82)

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : Alain LOPES de TOULOUGES (66)

Stand N°10 CANTON Julia (19)



Bibliothèque

Depuis Janvier 2023, la bibliothèque d'Auvillar a intégré le réseau de lecture Publique des Deux Rives, et bénéficie ainsi de toute la dynamique et des moyens de ce réseau.

C'est dorénavant Delphine qui vous accueille à la bibliothèque, qui est ouverte le mercredi après midi de 14h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h. Pendant les vacances scolaires, les horaires peuvent être modifiés, et des plages d'accueil supplémentaires peuvent être proposées. La bibliothèque accueille également les classes des écoles maternelle et élémentaire.

L'inscription à la médiathèque est gratuite, et elle vous donne accès :

- Au prêt de livres, CD ou DVD à Auvillar, comme dans l'ensemble des médiathèques du Réseau de Lecture Publique des Deux Rives.

- À une plateforme de ressources numériques en ligne (livres numériques, vidéo à la demande, consultations titre de presse, cours en ligne).

La médiathèque bénéficie d'un fonds documentaire très riche, diversifié, actualisé et renouvelé fréquemment, grâce au fonds documentaire du réseau de lecture des Deux Rives. Elle se veut un espace d'accueil convivial, qui contribue à la vie du village et du territoire, et qui permet un accès à la culture pour tous. N'hésitez pas à pousser la porte, vous y serez accueilli avec le sourire, la bonne humeur, et vous bénéficierez de conseils si vous le souhaitez.

Au cours de l'année 2023, plusieurs événements ont rythmé la vie de la bibliothèque : les nuits de la lecture en janvier, une chasse aux livres pour Pâques, le printemps des poètes, la soirée d'Halloween, en plus des diverses activités et ateliers créatifs proposés tous les mois. Depuis la rentrée, le lien avec la librairie « Au chemin des Livres » s'est concrétisé avec l'organisation en alternance de cafés lectures une fois par mois.

Ces propositions ont été appréciées des habitants, et ont permis un nombre d'inscriptions et une fréquentation en hausse. 2024 vous réservera encore un beau programme d'animations diverses et variées, pour petits et grands....



Que se passe-t-il dans nos écoles ?



Les activités périscolaires de 16h à 17h

La commune propose cette année encore des activités aux enfants des deux écoles réparties par niveau et par jour : échecs, relaxation ludique, poterie, écriture, dessin et écologie, squash, langue des signes, golf, rugby et football. Beaucoup de familles trouvent parfois compliqué de se déplacer pour emmener leurs enfants participer à des activités. Les activités périscolaires se déroulant à l'école après la classe ou le transport étant inclus (pour le squash ou le golf des CM), cela n'est donc plus un problème. Rappelons que ces activités sont gratuites.



Travaux d'isolation

À la fin de l'année scolaire 2022/2023, la Communauté de Communes des deux Rives a engagé des travaux d'isolation thermique par l'extérieur de l'école primaire.

La commune en a profité pour en faire de même pour les logements situés au premier étage.

De ce fait, la fresque qui se trouvait à l'entrée de l'école a été recouverte. Nous réfléchissons à en réaliser une nouvelle très bientôt en associant les enfants des écoles.

Ce projet de rénovation énergétique a été financé par le département du Tarn et Garonne (18%), par la CC2R (20%) et par la commune (62%).

Coût global : 35 700 € HT.

Participation communale : 22 134€.



Des cadeaux de Noël

Cette année la commune va offrir pour Noël un livre à tous les enfants sur le thème des jeux olympiques.



Modernisation des réservations et des paiements de la cantine et de la garderie

À la suite de demandes de parents, le conseil municipal a décidé de changer le système de paiement de la cantine et de la garderie. Les réservations et les paiements se feront dorénavant directement sur internet via un portail famille. Les familles paieront en ligne par carte bancaire.

Les familles n'ayant pas de connexion internet ou de carte bancaire pourront toujours réserver et payer à la mairie.



Le banc de l'amitié

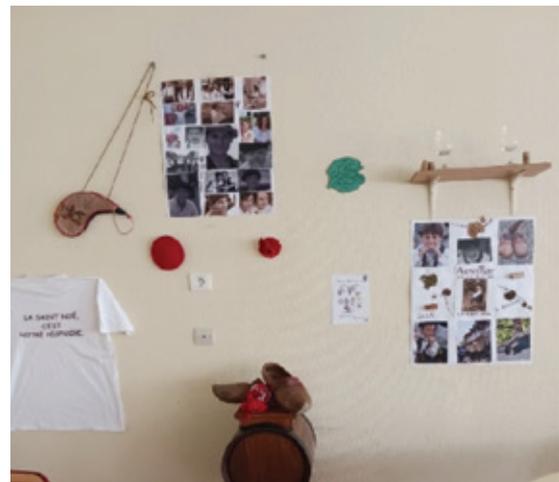
Un nouveau banc a été installé dans la cour de l'école élémentaire. Ce banc est appelé « banc de l'amitié » ou « banc des copains » ou « banc anti-isolement ». Ce dispositif propose aux élèves timides ou esseulés pendant la pause de ne pas le rester trop longtemps. Ce banc n'est pas qu'un simple mobilier il permet de montrer qu'un enfant est mal à l'aise, sans avoir à le formuler avec des mots.

Il va être prochainement peint par les enfants. L'école maternelle a déjà peint le sien.



La Saint Noé à l'école

Cette année, la cantine a été décorée aux couleurs de la Saint Noé. Félicitations aux enfants et à Carla. Les enfants ont ensuite participé très nombreux à notre belle fête.



Associations

UCCA France

Lors de notre repas annuel du 30 septembre nous avons célébré les 20 ans de l'Association VCCA France. Durant toutes ces années, la présence de VCCA a permis de riches échanges culturels entre les artistes, les membres de l'association, la commune et le personnel du VCCA de Virginie.

Le maire, Olivier Renaud, a pris la parole et a remis à Sheila Pleasants la médaille d'Auvillar car elle fait partie du programme depuis ses débuts. Muriel Pélissier Chambaron a parlé au nom de ceux qui ont accueilli les artistes, écrivains et compositeurs tout au long de ces 20 années. En hommage à des années d'échanges mémorables, ce groupe de chers amis nous a offert un olivier qui sera planté dans le jardin du Moulin à Nef.

N'oublions pas la saison des portes ouvertes avec les artistes en résidence, aussi bien plasticiens que musiciens et



écrivains, qui se terminent toujours par des moments d'échanges sympathiques avec le public de même que la taille de pierre qui rencontre toujours un vif succès.



Auvillar en Musique



Nous nous réjouissons que la saison musicale «d'Auvillar en Musique» ait connu de nouveau un franc succès !

Le public, nombreux et fidèle, a répondu présent avec enthousiasme.

En juin, cinq musiciens de l'Orchestre National de l'Opéra de Paris, nous ont offert un moment musical exceptionnel.

Puis, l'orage de juillet, bien qu'ayant perturbé le concert de musique italienne du 16^{ème}, a séduit le public, finalement recueilli par la Galerie Arkad.

A Montjoi, au mois d'août, plus de 180 personnes ont applaudi Vincent Mussat, jeune pianiste talentueux.

La saison s'est clôturée le 12 novembre avec un fabuleux guitariste, élève d'Alexandre Lagoya, Eric Franceries, dans la salle d'exposition de l'Office de Tourisme communautaire à Auvillar.

La prochaine saison se prépare avec l'énergie et la passion qui nous animent.

Musicalement vôtre,
Auvillar en Musique

La Halle aux Grains

LA HALLE AUX GRAINS

L'année a été marquée par la fermeture durant 10 mois de la Boulangerie et de la fermeture définitive de la boutique Chamarel Créations située rue de l'Horloge (coutures et retouches).

La tempête du 20 juin a aussi marqué les esprits. Elle a fortement touché nos producteurs de fruits et légumes, de céréales et de vins.

Côté bonnes nouvelles tant attendues : l'ouverture de la librairie salon de thé, la réouverture du Bistrot du Coin et de la Pizzeria.

La Halle aux grains a donné la plume aux différents commerçants afin qu'ils fassent le bilan de leur saison.

VIVAL – Laetitia et Nicolas DHERBECOURT

Cette saison 2023, a été très positive pour notre commerce avec une augmentation du nombre de pèlerins et un flux permanent de touristes.

Les manifestations étaient nombreuses et nous avons particulièrement apprécié Halloween où nous avons senti tout le village vivre ensemble. Pourquoi ne pas envisager une autre animation sur le thème de Noël ? Village, commerces, habitations décorées, chalet du Père Noël ?

De notre côté, malgré le contexte actuel et la flambée des prix, nous préparons Noël, en essayant d'adapter notre offre (panier anti inflation...) afin de satisfaire au mieux notre clientèle locale et de passage.

Le Petit Palais – Christophe TESSIER

La saison 2023 a été excellente pour notre établissement. C'est le fruit du travail de toute mon équipe depuis 2015.

Mon but étant de satisfaire le client, je suis exigeant sur l'origine et la qualité des produits. Mais à notre grand regret, nous sommes souvent obligés d'annoncer que nous sommes complets. Souhaitons que 2024 soit également une très bonne année !

L'Hôtel Restaurant de l'Horloge – Nicolas SARU

En cette fin de notre première saison, notre constat ne peut être que positif. Nous avons réussi à créer un noyau familial dans notre nouvelle équipe et faisons de notre mieux pour que notre clientèle partage notre joie d'être dans un si bel endroit. Nous continuons sur notre lancée, avec pour objectif de bien faire avec une gastronomie française, en circuit court. Le chef Nicolas souhaite mettre un coup de jeune dans nos assiettes.

Le partage avec les personnes qui viennent dans notre beau village est toujours un moment privilégié.

Vivement la prochaine saison !

L'Al Dente – Pizzeria Restaurant - Grégory FRIEDMANN

Nous avons ouvert dans nos murs, rue de l'horloge à la mi-mai après 6 mois de travaux. L'emplacement est bien meilleur

que l'ancien situé Route de Castel. La fréquentation a été excellente pour les 15 premiers jours. Juin a marqué un recul avec moins de pèlerins et de touristes.

Par contre les mois de juillet et août ont été très bons, avec beaucoup de clients. Le mois de septembre, quant à lui a été plutôt correct et le mois d'octobre moins bon que d'habitude.

Le Bistrot du Coin – Channarine TOUCH

L'établissement a été repris le 11 août dernier par Channarine, originaire du Cambodge. L'offre de restauration a été au début de la cuisine asiatique : nems, samossas, raviolis. Cette cuisine est à consommer sur place mais aussi à emporter. Mais depuis peu, vous pouvez vous régaler avec du canard à l'orange, du magret accompagné de frites, etc... Les mois d'août et septembre ont connu une belle affluence. Le soir du 15 août, nous avons eu un flux de clients suite à la saturation de l'offre à la fête du Port. Le marché potier d'octobre est aussi une belle occasion pour ce bistrot. Nous rentrons maintenant dans la période hivernale.

Ô Pêché Mignon

Lucie SARRAUT et Fabien DUSSAC

Le bilan est très positif malgré notre arrivée un petit peu tardive sur cette saison estivale 2023.

Nous sommes heureux d'avoir pu compter sur notre clientèle locale, mais il faut aussi reconnaître le travail des différentes associations pour l'organisation des événements au cœur du village.

Ces manifestations rendent notre village vivant et attractif, ce qui nous permet d'avoir une clientèle plus variée et plus touristique.

À bientôt

Fabien et Lucie

NECTY – Valérie et Jean-Pierre SARRAUT

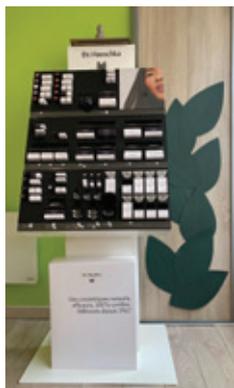
Le bilan de la saison 2023 est globalement positif et en hausse par rapport à l'année passée.

Les différents événements organisés par les associations et la commune ont un impact certain sur la fréquentation dans la miellerie. Ces clients reviennent parfois en famille ou avec des amis. La remarque qui revient souvent de la part du visiteur : « le village est très beau mais il n'y a pas de souvenirs à acheter ». Il y a donc un créneau à prendre pour les artisans ! Des voyageurs sur l'axe Toulouse-Bordeaux n'hésitent pas à sortir de l'autoroute pour faire une halte à Auvillar. Les différentes émissions à la TV expliquent en parti cela. La fréquentation du gîte est aussi en hausse avec des pics au moment des gros événements sur la commune.

Coiffure ANNIE – Annie RAFIN

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la sortie de crise COVID. Les nouvelles familles apprécient l'offre commerciale de la cité. Globalement, la clientèle est fidèle. La

fermeture du salon le samedi après-midi n'a pas suscité de remarques. J'envisage de fermer aussi le samedi matin.



ELLEBORE – Emmeline MARAVAT et Ophélie

Pour nous, cette année 2023 se révèle très bonne, particulièrement sur la saison estivale où nous n'avons pas touché terre. Nous remercions infiniment nos client(e)s pour leur fidélité et leur confiance, nous n'en serions pas là sans vous !

Nous espérons continuer sur ce chemin en cherchant toujours à vous satisfaire et en vous proposant des nouveautés. Continuez à nous suivre sur les réseaux pour vous tenir informé de nos actualités. À bientôt ! Emmeline et Ophélie de l'institut de beauté Ellébore ».

Au Chemin des Livres – Christelle BONAVENTURE

Le 14 février dernier, la librairie-salon de thé « Au chemin des livres » a ouvert ses portes.

Le soutien et la présence des Auvillaraises et Auvillaraies ont été primordiaux dans cette nouvelle aventure. Merci à eux. Merci également à la Mairie et au Réseau de lecture publique pour leur appui.

Une année riche en nouvelles rencontres et en émotions.

Quelques moments que je retiendrai : la première rencontre-signature avec Sonia Bester en avril, avoir été finaliste du trophée des Septuors du Tarn-et-Garonne catégorie « Jeunes Pousses » en mai, ma première Saint-Noé, mon premier marché des Potiers et surtout la venue fin juillet de Gilles Legardinier, parrain de la librairie.

En ces temps troublés, je pense que la librairie a toute sa place dans le paysage local. C'est encore un des rares endroits où les liens circulent, où, savoirs, connaissances et détente sont associés.

L'objectif de 2024 est de développer encore plus de rencontres et de rendez-vous.

Que cette aventure soit belle et dure longtemps.



Présentation sur le thème des fêtes de fin d'année

Stéphanie COURCHINOUX

Après la trilogie sur les émotions de Thao sortie en 2021, j'ai le plaisir en tant que Sophrologue, de vous présenter mes 3 nouveaux albums jeunesse illustrés par Renée Bourgeois.

• Lina et M. JOYEUX (Comment apprendre à votre enfant à gérer sa tristesse) Lina est triste. Mirabelle, "la reine de la poubelle", lui fait vivre un enfer à l'école. Aidée par M. JOYEUX, Lina retrouvera-t-elle le sourire ?

• Lina et M^{me} ZEN (Comment apprendre à votre enfant à gérer ses colères) « ça va être la pire journée de ma vie. » Lina voit sa colère grandir, grandir, GRANDIR, GRANDIRRRRR... Saura-t-elle mettre en pratique les conseils de M^{me} ZEN ?

• Lina et M^{me} CONFIANCE (Comment apprendre à votre enfant à avoir confiance en lui) Lina n'ose pas prendre la parole en public. La forêt enchantée de Madame CONFIANCE lui montrera peut-être le chemin pour retrouver confiance en elle.

J'ai été présente en fin d'année 2023 pour présenter ces livres :

• Le dimanche 12 novembre au salon du livre de Castelsarrasin

• Le samedi 25 novembre en dédicace à l'espace culturel du centre Leclerc de Castelsarrasin

• Le samedi 9 décembre au marché de Noël à Auvillar
Ces livres seront aussi en vente à la librairie d'Auvillar à partir de janvier 2024.

Je prévois de programmer des ateliers Lecture dans les bibliothèques / Médiathèques du 82.

Je n'en oublie pas pour autant le reste de mes missions. Je continue de développer mes activités sur le territoire de la CC2R et sur le département du 82. J'interviens notamment au CNPE de Golfech, à la maison de la santé de Valence d'Agen, au FAC de Malause, dans les associations Sports Famille et Sport Pour Tous à Castelsarrasin mais aussi dans certaines écoles et collèges du 82.

Depuis 2 ans, j'endosse aussi la casquette d'animatrice Prévention Santé auprès des retraités sur le département pour l'association M2P. Ainsi, en 2023, certains auvillaraies ont pu participer gratuitement à un atelier Nutri Activ à la salle des fêtes d'Auvillar. J'animerai également un atelier de Sophrologie en 2024 pour le club des aînés.

La Petite Brocante du jardin & Sur le Chemin

Irène BONILLO

Le bilan global est plutôt moins bon qu'en 2022. Les différentes manifestations dans le village ont un impact positif pour mon activité brocante. Le marché dominical en été génère du trafic pour mon commerce. Pour l'activité gîte, des réservations ont déjà été faites pour 2024 alors que ce n'était pas le cas l'an dernier à la même époque.

Brocante David - David COHEN-ADAD

Je suis David, brocanteur sur Auvillar depuis plus de deux ans, sur la place de la Halle.

La saison 2023 a été meilleure que la précédente. Juillet a été peu fréquenté. Ma clientèle est surtout de passage, de différentes régions de France mais aussi étrangère en période estivale. Mon meilleur jour est le dimanche.

Je regrette le manque de vie commerciale dans ce coin de la place. Cependant, j'espère poursuivre l'aventure dans cette



belle cité médiévale et souhaite une vie commerciale plus dynamique pour attirer plus de monde.

Domaine de Thermes – Lucas FROMENT

Cette année a été compliquée sur le plan technique. En effet, la tempête du 20 juin a fortement compliqué la culture de la vigne jusqu'aux vendanges, sans oublier la canicule de la fin de l'été.

Sur le plan commercial, l'année a été bonne. Pour faire découvrir le lieu et nos vins, trois soirées ont marqué la saison : vins et fruits de mer le 27 mai, vins et cochon à la broche le 1^{er} juillet et enfin vins et tapas le 2 septembre. Ces soirées musicales ont été organisées en partenariat avec « la poissonnerie Massa », « Au coin du feu » de Moissac et « les goûteurs de vin ».

AAPPMA d'Auvillar

Un été convivial pour l'AAPPMA d'Auvillar

• Un beau concours de pêche au lac de Lasbordes

Le 15 août est traditionnellement le jour du concours de pêche de La Gaule Auvillaraise. Cette année encore, autour du lac de Lasbordes une quinzaine de pêcheurs a mouillé le fil dans une belle ambiance détendue.

• Repas champêtre de La Gaule Auvillaraise

L'AAPPMA d'Auvillar a invité, le dimanche 10 septembre dernier sur l'esplanade du port, les Auvillaraïses et bien d'autres à venir partager le cochon noir à la broche.

Les bénévoles de l'association ont mis beaucoup d'énergie pour accueillir les 130 convives venus partager un moment agréable sous un grand soleil et à l'ombre des chapiteaux. A noter la présence de René Delcros, Président de la Fédération départementale de la pêche et d'Olivier Renaud, maire d'Auvillar.

La sangria blanche préparée par Francis a été très appréciée



ainsi que l'accompagnement musical par les Clusters, groupe de Toulouse !

L'AAPPMA a fait le bon choix de proposer le repas champêtre en septembre. Rendez-vous le 15 septembre 2024.



Club des Aînés

Le club des Aînés a participé aux ateliers « jus de fruits » avec les élèves de l'école primaire

Nous avons également partagé leur repas de cantine début juillet, un échange inter génération très intéressant pour tous.

Le jeudi 14 septembre, une sortie aux environs de Toulouse a été organisée. Les participants ont pu découvrir la jardinerie de Saint Caprais qui est spécialisée dans les orchidées et dans les fleurs coupées pour les fleuristes de la région.

Les adhérents présents ce jour ont emprunté le téléphérique et ont pu apprécier le survol de la Garonne et la vue dégagée d'une partie de Toulouse.

Cette agréable journée s'est terminée par la visite du musée du jouet à Montauban.



Union Sportive Auvillar Pétanque

Après des années d'absence, le club de pétanque revit. Une équipe de copains émet le souhait de jouer sous les couleurs d'AUVILLAR. Un entretien avec les élus et le projet démarre. Deux réunions au café mis à notre disposition par René Barrié, dont nous saluons la mémoire, et le club est créé.

Un boulodrome voit le jour sur l'ancienne lagune à côté du stade municipal.

Nos joueurs commencent l'année en vainqueur : tournoi interclubs de Valence d'Agen.

Tout au long de la saison ils seront présents sur plusieurs concours, ils en gagneront de nombreux. Les qualifications aux divers championnats départementaux nous amèneront beaucoup d'espoir. Le niveau en Tarn-et-Garonne est élevé mais le titre tant espéré de champion vient d'arriver. Les jeunes sont champions du Tarn-et-Garonne de 5ème division et accèdent ainsi à la 4ème division, après une prestation de bon niveau.

Le club des aînés, présidé par Mireille DURRENS, compte une section au sein du club de pétanque. Trois joueurs se sont qualifiés pour le tournoi national où ils ont terminé cinquième. Le titre de champion de France est passé près, félicitations à Ali, Fifi et Fred qui composaient cette équipe. La saison 2024 se prépare. Le club aimerait compléter son effectif par des féminines et des joueurs vétérans (plus de 60 ans).

L'USAP a organisé deux concours au boulodrome de Valence d'Agen qui ont remporté un vif succès.

Quant au 15 août, quasiment 60 équipes étaient présentes

au nouveau boulodrome sous un soleil radieux ! Un autre concours a été organisé en septembre et a rassemblé 20 doublettes.

Plusieurs concours auront lieu en fin d'année au boulodrome de Valence d'Agen. Quand les beaux jours reviendront le club organisera des compétitions en extérieur.

N'hésitez pas à rejoindre notre club, vous serez les bienvenus en tant que licencié ou membre.

Le bureau tient à remercier les élus et les agents municipaux pour leur soutien et appui permanent dans la vie du club.



Amis du Vieil Auvillar



L'Association des Amis du Vieil Auvillar, grâce à ses dévoués bénévoles, continue à faire le maximum pour accueillir tous les visiteurs attirés par notre patrimoine et notre musée.

Nombre d'entre eux sont séduits par la richesse de nos collections. Les commentaires sur Google nous le confirment. Merci Francis...

Malgré des événements climatiques extrêmes durant la saison touristique, le musée a enregistré une bonne fréquentation avec une augmentation des visites commentées (groupes). Nous avons cette année encore organisé deux visites ponctuelles en juillet et août plus 2 visites spéciales «

championnat d'Europe de rollers ».

Le spectacle des lanternes de Montauban a généré des demandes plus nombreuses de visites commentées. Une option de découverte d'Auvillar, pour septembre 2024, vient de nous parvenir pour un groupe entre 120 et 150 personnes. Succès annoncé !

Bravo à tous nos bénévoles qui, avec beaucoup d'écoute, de patience et de bienveillance, savent s'adapter à chaque groupe accueilli. Pour les remercier nous avons organisé une sortie au Jardin de Laroque à Escatalens, suivie d'un goûter. Un moment très convivial qui nous a permis de nous retrouver dans un cadre enchanteur, avec une découverte à chaque pas.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, sur le thème « Patrimoine vivant et patrimoine du sport », nous avons, par l'intermédiaire des « enfants du patrimoine du CAUE », accueilli le vendredi 16 élèves de la classe de grande section de maternelle de l'école d'Auvillar. Ils ont participé à l'atelier pédagogique sur les céréales sous la halle et au musée. Après la randonnée pédestre du samedi matin animée

par Laurent, pour la deuxième année, « Cité en scène » s'est associée à la visite commentée. Nous les remercions vivement. Les nombreuses personnes présentes ont apprécié le final en théâtre et en chanson sous la halle.

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale samedi 27 janvier 2024 à 14h30.

Bonne fin d'année à tous.



Arkad

Bonjour à tous,

Un petit résumé de notre saison 2023 qui a été bien chargée en événements et en rencontres.

Nous avons commencé la saison avec 2 expositions.

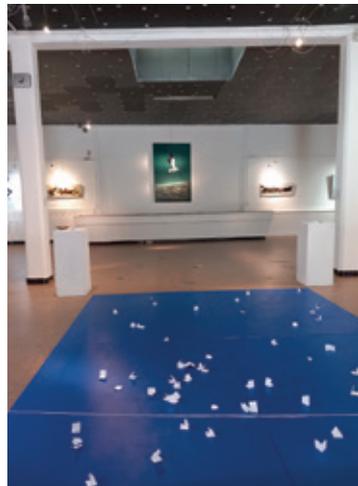
Exposition de printemps, en mai, avec Christian GUIRETTE, peintre et Nicole DELIGNY, Céramiste.

Week-end Sciences et Consciences organisé par l'ASCEAU.

Exposition Regards en juin, avec Délie DUPARC, sculptrice et peintre et Louise GARDELLE, Céramiste.

Festival Survivance organisé par ART'US, en juillet.

Arkad aïnsi que le village ont vécu au son de la musique et des voix avec de brillants musiciens, comédiens et acrobates, toutes les soirées pendant 15 jours, et avec



des spectacles différents.

Parlons également de la belle exposition dans la salle Arkad de 14 Artistes.

En août, exposition de NANIE avec une installation interactives «les p'tits papiers» qui a eu beaucoup de succès.

Nous avons également accueilli Jeannette MAC DOUGALL, peintre qui a fait son atelier à Arkad en vue d'une présentation de ses oeuvres, place du château, avant son départ.

Nous accueillons également pour ce mois de novembre, Lorca MORELLO, céramiste, à NEW YORK.

Bonne fêtes de fin d'Année et à l'année prochaine.



Journées du patrimoine

Retour sur un Week-end bien chargé

Samedi 16 septembre : Pour les sportifs, tout commence à 14h30 par le départ d'une randonnée pédestre organisée par Laurent. Pour les amateurs d'histoire, le rendez vous est fixé à 15h. Une découverte des ruelles et des principaux monuments entraînée par la pétillante Michèle se terminera sous la halle où les truculents personnages revisités par « Cité en Scènes » festoyeront avec les nombreux spectateurs ravis de cette saynète surprise.

Tandis que les « Joyeux Tustaires » installaient leur atelier d'animation et initiation à la taille de pierre, place de la Halle, près d'une vingtaine de volontaires se sont réunis pour un atelier danse mené par la Cie Sarah Ducat, avec la complicité de « Tarn et Garonne Arts et Culture » en ce dimanche 17 septembre.

A 16h, une performance de danse contemporaine : Duo Camélon a habité le superbe parvis de l'Eglise St Pierre. Une centaine de spectateurs installés sur les marches devenues

gradins ont été invités à rejoindre les artistes sur scène pour un bal sur l'air célèbre, du «petit bal perdu ». Un très beau moment de gaieté partagée !

La présence des «résonnances» à Auvillar permet de découvrir et partager un art souvent méconnu qu'est le domaine de la danse.

Bravo et merci à « Tarn et Garonne Arts et Culture » et aux nombreux bénévoles qui ont contribué aux succès de ces deux journées.



Asceau

La question était posée au quiz du poulailler. Quelle est la signification de A.S.C.E.A.U. ?

L'ASCEAU a pour objet de mettre en œuvre des Actions de Sociabilité, des projets Culturels, Environnementaux aux alentours d'Auvillar. Le déroulé de l'année nous fait retrouver tous ces aspects dans les projets, reconduits ou nouveaux, menés en 2023.

Pour cela nous avons apprécié de travailler avec d'autres associations. Merci à toutes celles qui ont accepté de se joindre à nos actions, ou qui nous ont sollicité pour les leurs.

Science et Conscience

Les septièmes Rencontres se sont tenues à la salle ARKAD Centre d'Art, les 27 et 28 mai 2023. Elles ont réuni un public toujours plus nombreux et curieux de mieux comprendre notre Réalité. Cette année, le rêve a été mis à l'honneur. Le rêve étant un état de conscience particulier, il est intéressant d'essayer d'en comprendre les arcanes. Les conférenciers ont proposé, chacun par une approche particulière, de cerner ou d'interpréter ce phénomène : décodage des rêves, notion d'inconscient, ainsi que d'autres ateliers ou conférences.

L'année 2024 va nous révéler, encore une fois, son lot de surprises. Nous évoquerons une notion à la fois intrigante et passionnante : **L'Alchimie, mythe ou réalité ?** Au cœur d'une controverse qui dure depuis plusieurs siècles, nous essaierons de donner des pistes de compréhension historiques mais aussi psychologiques, comme l'a fait Carl Gustav Jung, pour éclaircir ce sujet « brûlant ».

Le BioMarché...



C'est un rendez-vous de convivialité et de produits frais, le 2^{ème} mercredi du mois sous la Halle dès 17h.

Nous proposons des commandes groupées à prix préférentiels et en contenant réutilisables (laitages et desserts

lactés, volailles, fromages de chèvre...), nos producteurs et artisans sur place : la ferme des écureuils à Goudourville (fruits et légumes, fruits à coques, jus et huile), le château Grand chêne de Dunes (pruneaux, raisins, jus de raisin, vins et Flocc), la Maison Sicard de Cazes Mondenard (volailles et œufs) et les pains de Serge.

Ce Bio marché est aussi un moment de partage autour d'un verre et de gourmandises « maison » salées et sucrées, où il est bon de se retrouver.

... et sa Foire Bio,

Le 13 juillet, en soirée, pour encore plus de convivialité, avec davantage de producteurs, d'artisans, de restaurateurs.

Mais aussi des ateliers pour échanger sur des pratiques, ou pour faire soi-même. Le tout dans une ambiance musicale propice aux nouvelles rencontres ou aux retrouvailles.

Le Marché des Doigts De Fées (ou quand une association passe le relais à une autre)

Première édition du Marché des Doigts de Fées sur le thème de l'Upcycling, ou surcyclage.

Cette reprise du Marché des Couturières précédemment organisé par l'Atelier d'Auvillar a permis à des habituées, exposantes et clientes, de se retrouver après une interruption de 4 ans.

Les exposants ont proposé des fournitures de couture, coupons, patrons ... mais également des articles de créatrices essentiellement locales.

Les organisateurs ont mis en scène un véritable défilé de mode en deux temps :

- avec des articles et créations des stands afin de présenter tous les exposants ;

- autour de la marinière, mettant en avant l'idée de s'habiller avec des vêtements d'occasion.

L'Asceau a organisé un atelier « Tawashi » (éponges (de cuisine) avec des manches ou jambes de vêtements usagés). Le Smeem en a présenté 2 : emballage de cadeaux avec des morceaux de tissus comme le font les Japonais (furoshiki), ou Bee Wraps (tissus enduits de cire d'abeille que l'on peut utiliser pour remplacer les films plastiques et emballer les sandwichs ou protéger des plats cuisinés).

Mais aussi Escape game sur le thème de la Mode et pratique du don avec la gratifieria (foire au gratuit).

La Foire au miel

Qui de mieux que les abeilles pour symboliser l'environnement, la culture (agricole pour le coup), la sociabilité ? Le tout en fédérant à parfaite égalité 2 apiculteurs et 2 associations.

En 2023 la Halle fut une ruche recevant des miels et des gourmandises, confectionnés par leurs producteurs l'espace d'un week-end. Les ouvrières préparent déjà l'édition 2024 avec l'espoir de vous faire bourdonner plus fort encore.



Halloween

Dans les pas d'Elsie Underwood, l'Asceau a transformé la rue de l'Argenterie depuis plusieurs années pour vous faire frémir. La nouveauté en 2023 était de fédérer les associations auvillaraises, les commerçants, les écoles, la bibliothèque, la commune ainsi que les ados et les Auvillalais pour transfor-



mer et décorer le village durant la soirée du 31 octobre.

Cette année, ce fut une visite de la peur au départ de la Halle, au détour d'un mariage à l'ancienne mairie, des zombies dans la rue obscure, pour finir le parcours à la bibliothèque à la rencontre de sorcières. La soirée se poursuivait à la salle des fêtes pour se restaurer et danser.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, en multi-associations et en souhaitant que de plus en plus d'Auvillalais décoreront leurs maisons.

« **Passeuses, passeurs de mots** » est un groupe de lectrices et lecteurs à haute voix en cours de constitution. Notre souhait est de proposer un pas de côté par la lecture à haute voix, le texte se vit comme un élément fédérateur de partages.

Lire pour se relier.

Depuis nos premières lectures du 9 juin à Donzac, le projet « Passeuses, passeurs de mots » c'est déployé sur le territoire de la communauté de communes. Au cours de l'été, une dizaine

de lectures ont eu lieu à Auvillar, souvent accompagnées par des musiciens que ce soit dans le cadre du festival « Survivances » ou de la « Semaine Musicale » franco-allemande. Puis

ce fut à Montjoi et à l'église de Castels, commune de Valence. Notre projet se poursuit cet hiver par la participation aux « nuits de la lecture » puis « au printemps des poètes ».

Mais à plus court terme, vous pouvez venir participer à notre soirée « **bilan et perspectives** » à Gâches le **vendredi 24 à partir de 18h** dans une formule auberge espagnole où vous pourrez écouter ou lire les poèmes de votre choix.

Les actions sont nombreuses, les occasions de se retrouver, riches et gratifiantes. Pour devenir membre de l'Asceau ou faire partie de son bureau, rien de plus simple : on se croise, on échange et on se donne rendez-vous sur la prochaine manifestation. Auvillar n'en manque pas.



Auvillar en Fête

ANNULATION DE LA FÊTE DE LA SAINT JEAN 2023

Dans le contexte si particulier que notre village a traversé le 21 juin, pour de nombreux paramètres (sécurité, organisationnel et logistique notamment) il nous a été malheureusement impossible de maintenir notre fête de la Saint Jean.

Les lanternes sont conservées au chaud pour, nous l'espérons un magnifique lâcher pour l'édition 2024, prévu le samedi 22 juin.



FÊTE DU PORT :

15 août 2023

Comme chaque année, la fête du port fût un succès et toute l'équipe en est très fière ! Vous étiez plus de 900 visiteurs à participer à ce rendez-vous incontournable de l'été Auvillalais pour profiter et vous restaurer au bord de Garonne. A 23h sonnait l'heure du feu d'artifice, tiré sur Garonne depuis le pont qui relie le port à Espalais.

Cette fête a été une grande réussite, grâce à vous, à tout nos exposants, nos musiciens et DJ qui ont mis une sacrée ambiance tout au long de la soirée !

Rendez-vous l'an prochain, même lieu, même date !

31 OCTOBRE 2023 : Journée Halloween à AUVILLAR

Auvillar a pris les couleurs oranges et noires le temps d'une journée, afin de célébrer ensemble, petits et grands, la célèbre fête d'HALLOWEEN.

Cet événement était surtout une excuse à l'ensemble des Auvillalais pour fédérer et partager un moment tous ensemble, intergénérationnel.

Après avoir déambulé si nombreux dans le village (+ de 300 enfants !), l'association AUVILLAR EN FÊTE les attendait afin de clôturer cette journée à la salle des fêtes. Décorations et costumes terrifiants, encas gourmets et boissons sucrées : tout était prêt !

Nous espérons que petits et grands se sont bien amusés pour cette première édition, pour notre part nous nous sommes régalés !

Mention spéciale à notre DJ d'un soir Julien.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 16 mars 2024 pour célébrer la fête Irlandaise par excellence : la SAINT PATRICK !



Les Tontons font leur Cinéma

Festival Étoiles & Vieilles Bobines

Les étoiles étaient moins alignées pour ce rendez-vous 2023 ! La cinquième édition du festival du film classique en plein air d'Auvillar a connu en effet cette année un succès en demi-teinte à cause des aléas climatiques, après sa grande progression de l'an passé. Mais pas de panique, les comptes seront cependant équilibrés, et comme a dit le grand Fellini, E la nave va ... pas de quoi décourager les organisateurs donc ! Cette année, le festival avec une formule sur quatre soirs et cinq films autour du thème « Quand le cinéma joue en duo » a encore réjoui les spectateurs. La manifestation « Autour de l'image et du son » et l'apéro concert si convivial avec les musiciens de Duo Kazoo ont également très bien fonctionné la journée du dimanche, ainsi que cette nouveauté le samedi après-midi en direction des enfants, un Disney sous chapiteau rien que pour eux. Mais encore ce moment si fort que fut le samedi, en l'église d'Auvillar, orage oblige, le concert de Kora et basse avec le duo Mohamed & Sefoudi, et une mention spéciale pour le « test ciné visuel » du dimanche animé par Eric le régional de l'étape ! Baravan' des Tontons et foodtrucks ont également ravi papilles et gosiers. Très belle nouveauté enfin : ces projecteurs de gobos et effets dynamiques sur les façades de notre cité qui ont indéniablement ajouté une dimension artistique et poétique dans la nuit auvillaise. Une idée peut-être à creuser.

Alors cette saison 2023 ? Ce sont donc bien les conditions climatiques qui ont perturbé le festival qui, en quatre jours a tout connu ! On commencera avec La Nuit de la grande chaleur de Terrence Fisher (1967) pour la soirée de jeudi... caniculaire ! pour finir le samedi avec Orage(1938) de Marc Allégret, sous l'averse du ciel... tendance Buffet froid (1979) côté températures ! Et pourtant, mentions spéciales à Franck, Eric et Laurent qui, en amont de La Traversée de Paris d'Autant-Lara et sous 40° (et ce n'est pas la latitude), ont fait une animation mémorable. Mentions spéciales aussi à tous ceux qui par leur réactivité ont su transformer les problèmes en

solutions. Au-delà de la météo, la moindre fréquentation est peut-être venue également du calendrier du festival repoussé cette année d'une semaine : une donnée que les Tontons devront certainement prendre en compte.

Mais les Tontons, ce sont aussi les rendez-vous mensuels de leur ciné-club au cinéma théâtre Apollo de Valence d'Agen. Une formule gagnante qui compte aujourd'hui plus de 200 adhérents dans cet esprit ciné-club qui veut faire découvrir et redécouvrir de grandes œuvres cinématographiques d'avant 1980, échanger et débattre, le tout agrémenté d'une belle ambiance amicale. Une bonne dizaine de séances sont prévues dans l'année le 3ème ou 4ème vendredi de chaque mois... La règle du jeu ? Prendre une carte d'abonnement annuelle de 10 € qui permet un droit d'entrée de 3 € par séance tout compris (mais conditions habituelles du cinéma pour les non adhérents). Notons que pour ce dernier trimestre, sera donné un ciné concert (Le Cirque de Chaplin, 1928) le 24 novembre à l'Apollo et que la dernière séance de l'année sera une séance surprise résultant du choix des adhérents.

Vous y êtes donc attendus très nombreux pour vous mettre des étoiles dans les yeux et des bobines de film dans le cœur...



Survivances

La deuxième édition de SURVIVANCES a eu lieu cet été 2023, à Auvillar ! Cette année encore, le festival artistique « SURVIVANCES » est venu animer tout en arts et en couleurs les ruelles de la toscane française. Deux semaines de spectacles, de rencontres et d'animations, portées par l'association ART'US. Un joyeux évènement culturel durant le mois de juillet, né d'un collectif d'artistes mené par Marylise, présidente de l'association, ainsi que des bénévoles actifs comme Christophe, Lucia, Sylviane, Hélène et Julien. Le festival a été en étroite collaboration avec la galerie du centre d'Art « ARKAD » qui permet à plusieurs artistes de



venir exposer leurs oeuvres, ainsi qu'avec la mairie d'Auvillar qui offre une aide logistique et un charmant décor aux spectacles. L'ADN de l'événement : créer un pont entre les arts, auprès de tous les publics.

« Le projet était de réunir tous les publics du village autour d'un événement culturel, où la diversité est sa devise. En venant d'horizons artistiques différents, les membres du collectif ont mutualisé leurs regards et leurs idées pour proposer un festival accessible à tous. C'est comme ça que SURVIVANCES a vu le jour et se développe avec de nouvelles perspectives aujourd'hui. »

Un événement qui grandit...

Pour cette seconde édition, les arts étaient plus que jamais au rendez-vous ! L'exposition permanente sur les deux semaines du festival a accueilli 14 artistes pour présenter leurs œuvres. Le festival a maintenu et même agrandi le caractère éclectique de sa programmation culturelle par les 17 spectacles et concerts qui se sont produits : danse, jazz, flamenco, cirque, bal traditionnel, beatbox, lectures musicales, théâtre... Et ce, toujours dans le coeur du village, entre le Parvis de l'église Saint-Pierre, les arcades du centre d'art, la chapelle Sainte-Catherine et la place du château.

L'association est heureuse d'avoir mis en place davantage d'ateliers et de stages animés par les artistes pour les festivaliers. « Cette année a été une réussite. Nous avons vu les

personnes se réunir autour de la culture. C'était émouvant de voir que le projet se concrétise un peu plus chaque année. »

Rendez-vous en 2024 !

Cette édition 2023 clôturée, l'association conçoit déjà la suite et compte bien faire perdurer son événement ! L'assemblée générale de l'association est prévue à Auvillar pour le début d'année 2024 et sera ouverte au public. « Tous les volontaires qui souhaiteraient nous aider, sont les bienvenus. On a à coeur de faire reconnaître tout ce que représente notre événement. »

Programmé du 21 juillet au 4 août, entre arts croisés, partenariats accentués, de l'intime au grand spectacle, SURVIVANCES lance d'ores et déjà son rendez-vous pour l'été 2024.



SFA

LA 27^{ÈME} SEMAINE MUSICALE À AUVILLAR EST TERMINÉE,
À L'ANNÉE PROCHAINE !



une belle ville universitaire du sud-ouest de l'Allemagne, près de Stuttgart. Pour la première fois, les applaudissements s'adressent aussi à des Auvillalais, récitant des poèmes d'auteurs allemands et français en alternance avec les chants et les morceaux de musique. Le vendredi soir, un public nombreux a une nouvelle fois été conquis par la beauté des chœurs et la virtuosité des instrumentistes. Tout au long de la semaine, le village s'est animé des « impromptus » et du « pique-nique musical », qui n'est pas un pique-nique mais un repas organisé par la Société culturelle Franco-Allemande (SFA) sous la halle (plus de 200 repas servis, tout de même!) et animé par le groupe de choristes et musiciens. Il y a eu beaucoup

d'émotion de revoir les anciens de la semaine musicale, et des petits bouts de choux qui nous ont chanté « Frère Jacques » en français s'il vous plaît !



C'est une sorte de miracle qui se reproduit chaque fois de plus de 25 ans : des gens qui font 1200



km pour venir jusqu'à chez nous, qui se réunissent une semaine et travaillent plusieurs heures par jour pour nous offrir de la musique toute au long avec un magnifique concert le vendredi ! Leur récompense, s'il en est une, ce sont les beaux et délicieux fruits et légumes de notre région, le vin du Brulhois et le cadre offert par le village, l'accueil très chaleureux des villageois et de la municipalité !

Hans Walter MAIER, professeur de musique et chef de chœur à Tübingen, très attaché à notre village, continue, avec l'aide de son fils Lukas, à diriger un groupe avec certains de ses choristes et un « capella libera », un orchestre spécialement constitué pour la semaine musicale.

Le succès de la 27^{ème} semaine nous encourage à poursuivre. Prochain événement le marché de Noël le 09 décembre en association avec l'Asceau. Enfin des rapprochements avec des ensembles vocaux proches d'Auvillar et une nouvelle semaine musicale du 02 au 11 août 2024 !!!!



Cité en Scènes

Journées du patrimoine :



Sur le thème du patrimoine vivant, samedi 16 septembre, nous nous sommes associés « aux Amis du Vieil Auvillar » pour proposer, sous la halle, une saynète sur le thème du

Vin. Très naturellement, les personnages de nos balades, se sont réanimés. Marcabrun, le troubadour a déclamé une pastourelle, Bouillargues, le pêcheur, a été surpris par le marchand de grain alors qu'il contait fleurette à Francette. Le garde Cossolat a réussi à maintenir l'ordre tandis que la « Diseuse de bonnes aventures » annonçait à Henri III un bel avenir royal. Les lavandières ont repris avec beaucoup d'entrain, leur célèbre chant en prenant soin de remplacer la « mozzanille » par le « Brulhois ».

Beaucoup d'humour et de légèreté pour conter l'Histoire peu ordinaire de personnages Extraordinaires.

Mais c'est le vigneron qui a, sans nul doute, emporté le plus vif succès en proposant une dégustation et mettre à l'honneur notre patrimoine vivant, terroir du Brulhois : le Vin. Le domaine des Thermes très occupé aux vendanges ne pouvait être des nôtres.

La visite du centre historique, commentée par la sémillante Michèle, la théâtralisation de Cité en Scènes et le Grand Manseng ont été vivement appréciés et applaudis.

Cité en Scènes a participé à la soirée d'Halloween... ou au Carnaval d'automne ?

Lorsque, au printemps dernier, nous avons été contactés pour participer à la soirée d'Halloween, le scepticisme, voire pire, a été notre première réaction : Halloween, ? Ce n'est pas dans notre culture et si les enfants des écoles organisent depuis des années avec les parents d'élèves une petite manifestation à cette occasion pour, entre entre-autres, se gaver

de bonbons, grand bien leur fasse !

Mais... Mais...c'est Caline Creuset qui était l'initiatrice au nom de l'ASCEAU, et elle proposait une action inter-associations, une déambulation dans tout le village. Ce concept nous a séduits et lorsqu'elle nous a soufflé l'idée d'un mariage « en mode Halloween » dans la cour de l'ancienne mairie, notre imaginaire de grands enfants s'est réveillé. Au cours de différentes réunions, la trame puis le scénario ont été comme toujours élaborés collectivement, chacun développant son personnage, s'occupant de son aspect, maquillage, costumes. En fait, nous nous sommes pris au jeu, on s'est beaucoup amusé et l'esprit, l'énergie de notre groupe se sont réveillés après un longue léthargie tout juste interrompue par les journées du patrimoine.

Le 31 au soir ce fut un grand et beau moment de retrouvailles complices, de plaisir de jouer ensemble, d'intégrer de nouvelles personnes. Et en plus il a fait beau !

Et il y avait du monde, tellement de monde que nous avons dû refaire notre scène trois fois au lieu des deux prévues. La cour de l'ancienne mairie, toute tendue de toiles d'araignée et baignant dans la fumée se prêtait à merveille à cette scène et débordait de monde. Tout le monde semblait heureux d'être là : les visages connus des Auvillarois et d'autres venus d'ailleurs, tous âges confondus, ados, parents, petits et grands enfants. Franchement, ce fut une surprise d'avoir autant de spectateurs et d'encouragements.

Alors, Halloween ? Non, je dirais une sorte de carnaval d'automne qui a fédéré le village dans une fête bonenfant le temps d'une soirée « hors-saison ». Alors vivement le 31 octobre de l'an prochain !

En tous cas, notre association s'en trouve toute ragaille et réfléchit à un programme pour 2024...



E'est La Vie



NAISSANCES :

- Qàayim NEKKAA, le 6 février 2023
- Juliette PONNAU, le 5 avril 2023
- Livia DURRIEU, le 23 mai 2023
- Ani LALOVA, le 11 juillet 2023



MARIAGES :

- Laurent COTY et Maëva CADET, le 25 mars 2023
- Jean-Louis MARRANGON et Virginie DUHARD, le 6 mai 2023
- Jean-Michel MONESTES et Patricia FALC, le 10 juin 2023
- Lionel LEFEBVRE et Delphine CARLIER, le 8 juillet 2023



DÉCÈS :

- Raymond LADEVÈZE, le 13 janvier 2023, 93 ans
- Armande BARRIÉ, le 12 janvier 2023, 91 ans
- Robert LOSSON, le 19 janvier 2023, 76 ans
- Jean-Pierre EHRHART, le 19 avril 2023, 89 ans
- Dominique BARON, le 04 juin 2023, 70 ans
- Henri PONTINHA, le 28 août 2023, 74 ans
- René BARRIÉ, le 22 septembre 2023, 88 ans
- Hervé DUCASSE, le 27 octobre 2023, 57 ans
- Clotilde LUCIEN, le 5 novembre 2023, 98 ans



Smeecom
moyenne Garonne

JETONS MOINS TRIONS MIEUX

2024 : une année clé dans la réduction des déchets

L'année 2024 sera à marquer d'une pierre blanche pour la réduction des déchets !

En généralisant le tri à la source des déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024, la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), nous donne **la formidable opportunité** de détourner de la poubelle grise, **potentiellement plus de 3 000 tonnes** d'ordures ménagères, à l'échelle de notre territoire, soit plus de 5 millions de tonnes à l'échelle nationale.

3 000 tonnes, à quoi cela correspond-il ?

C'est le poids de déchets alimentaires jetés dans les poubelles grises collectées par nos agents, poids que nous avons pu estimer grâce aux caractérisations (tri et pesage de plusieurs échantillonnages de nos poubelles) menées fin 2022.

Pourquoi voir en cette loi **une formidable opportunité** ?

Jetés avec les ordures ménagères, les déchets alimentaires sont collectés puis transportés jusqu'au centre de stockage de Montech où ils sont enfouis. Quand on sait que les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau et qu'au lieu d'être enfouis, ces déchets peuvent être transformés en **biogaz** (par méthanisation) ou mieux encore, **en compost**, on comprend mieux les **enjeux environnementaux et économiques** de cette loi.

Si 2024 marque un tournant dans le tri des déchets, changer de comportement et inscrire ce nouveau tri dans les habitudes de tous prendra du temps et demandera **un accompagnement fort de notre part**.

Pour cela, vos élus ont retenu les propositions ci-dessous.

Pour les **habitants possédant un jardin** (76 % de la population) :

- Nous vous accompagnerons dans la mise en œuvre du compostage domestique, tant sur le plan matériel que celui de la formation.

Pour les **habitants ne possédant pas de jardin**, deux solutions se profilent :

- Nous allons proposer à certaines communes, la création de sites de **compostage partagé**.
- Dans d'autres, des **points d'apport volontaire (PAV)** dans lesquels vous pourrez déposer vos déchets alimentaires seront déployés. Ces derniers seront collectés par nos soins et valorisés en biogaz dans le futur méthaniseur de Le Pin.

Nous reviendrons vers vous **prochainement** pour vous en dire plus. Sachez que de notre côté aussi, cette nouvelle réglementation implique des changements conséquents.



La présidente du Smeecom, les membres du comité syndical et l'ensemble du personnel vous souhaitent **une excellente année 2024, placée sous le signe du durable et du recyclable.**

En 2024, stop aux erreurs de tri !

Vous pensez bien faire en jetant votre arrosoir en plastique ou votre poêle en métal dans le bac de tri ? Détrompez-vous ... C'est ce qu'on appelle dans notre jargon des **erreurs de tri** !

Face à la hausse de ces erreurs (de 20% en 2018 à 30% en 2022), aux coûts qu'elles génèrent (600 000 euros en 2022 à l'échelle du département) et à la dégradation des conditions de travail qu'elles engendrent pour les agents de collecte et les employés du centre de tri, le Syndicat des Déchets de Tarn-et-Garonne a lancé cet automne une grande campagne de communication « **Dans la poubelle jaune, on n'a rien à faire ensemble** » visant à sensibiliser les citoyens sur les **6 erreurs** les plus récurrentes dans le bac de tri.



STOP aux erreurs de tri les plus fréquentes

✓ Tous les emballages vont dans la poubelle jaune

En 2024, on trie systématiquement !

Si 88 % de Français déclarent trier leurs emballages, seuls 49 % le font **systématiquement**. Fort de ce constat, l'éco-organisme Citeo a lancé une campagne de communication nationale pour inciter les citoyens à trier **partout et tout le temps**.

Et vous, triez-vous **systématiquement** ?



En 2024, on fait la fête tout en préservant la planète

Parce que de nombreux évènements sont organisés sur notre territoire, parce qu'on estime qu'une manifestation réunissant 1000 personnes produit **500 kg de déchets** et des **impacts sur l'environnement**, parce que la gestion des déchets a un **coût**, il est important que ces manifestations s'intègrent dans une **démarche écocitoyenne** de réduction des déchets à la source.

Nous accompagnons les **mairies et associations** à réduire les déchets et organiser le tri lors des évènements et comptons sur vous pour participer activement à faire des manifestations de notre territoires des **manifestations écoresponsables**.



Suivez notre actualité sur notre site internet et notre page facebook



SMEEOM Moyenne-Garonne - Fipierre - 82340 Auvillar - Tél. : 05 63 29 09 97 - smeom-moyennegaronne@info82.com - www.smeom-moyennegaronne.fr

